

Ils sont plus de 3000 étudiants en Espagne

Les Marocains devront déboursier 6 fois plus pour les frais d'inscription

Laila Zerrouk

lzerrouk@aujourd'hui.ma

Après la France et le Canada, c'est au tour du gouvernement espagnol de procéder à un durcissement des conditions financières pour les étudiants étrangers issus des pays hors Union européenne. Pour suivre leurs études en Espagne, ils devront déboursier 6000 euros au lieu de 1000 euros pour les frais d'inscription. Une nouvelle mesure d'austérité du gouvernement Rajoy, jugée nécessaire pour faire face à la crise économique que sévit le pays. Plus de 3000 étudiants Marocains sont concernés par cette nouvelle mesure. Jusqu'à présent, leurs frais d'inscription sont en partie assurés par l'État espagnol. Ce qui ne sera plus le cas. Les étudiants marocains devront ainsi déboursier la totalité des frais de scolarité. Les étudiants espagnols ne sont pas en marge de cette hausse des frais. Un décret-loi, publié le 21 avril 2012, autorise les régions autonomes à faire grimper de 50% les frais d'inscription à l'université, qui passeront de 1.000 à 1.500 euros en moyenne. Elles peuvent également augmenter de 20% le nombre maximum d'élèves par classe. La hausse des frais d'inscription permettrait au ministère de l'éducation d'économiser jusqu'à trois milliards d'euros. Ce durcissement des critères financiers continue

Ce durcissement des critères financiers continue de susciter la polémique en Espagne. Les jeunes étudiants intensifient la dénonciation de ces nouvelles mesures.

de susciter la polémique en Espagne. Les jeunes étudiants espagnols intensifient la dénonciation de ces nouvelles mesures. Ces derniers n'ont pas hésité à défiler dans les rues pour manifester leur protestation. Dans une pétition, ils demandent l'égalité de traitement avec les étudiants issus des pays de l'UE. Jugeant la mesure «abusive» et «discriminatoire», ils considèrent que l'augmentation des frais de scolarité «rendra les études universitaires inaccessibles» pour une grande partie de la population. Les étudiants étrangers se sont mobilisés et espèrent collecter 50.000 signatures pour obtenir l'annulation de cette mesure.

Au Québec, depuis plusieurs semaines les étudiants protestent contre la hausse prévue des droits d'inscription de 75% sur cinq ans (soit 3800 dollars canadiens par an en moyenne, un peu moins de 3000 euros). En France, le gouvernement a durci les conditions d'accueil des étudiants étrangers sur son sol. Après la circulaire du 31 mai qui interdit aux jeunes diplômés étrangers d'accéder à un emploi, un décret daté du 6 septembre s'attaque aux conditions de séjour des étudiants étrangers. Le texte augmente de 30% le niveau de ressources exigé des étrangers pour l'obtention d'une carte de séjour. Ainsi, l'étudiant doit justifier de 615 euros de ressources par mois contre 430 auparavant. ■

